

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la première partie de la première rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain, tenue au lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain, 295, route Sainte-Marie, Champlain (Québec), le 10 novembre 2007 à 10 h

Sont présents : M. Jean Houde – Ville de Champlain
M. Éric Allen – Observatoire du CEGEP de Trois-Rivières
M. Jacques Normandin – Association sportive et écologique de la Batiscan
Mme Odette Dontigny – Citoyenne
M. Claude Pintal – Conseiller ville de Champlain
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Jean Houde souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Dans l'attente de l'adoption des règles de fonctionnement du comité, le quorum est donc la majorité simple, c'est-à-dire la moitié des membres plus un. Le quorum est respecté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Patrick Simard invite les membres du comité à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été remis à leur arrivée. Puis, il fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Éric Allen et appuyé par M. Jean Houde d'adopter l'ordre du jour proposé. Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 3. Visite du lieu d'enfouissement de Champlain;*
- 4. Dépôt du document intitulé « Statuts et règles de fonctionnement du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Champlain »;*
- 5. Dépôt et présentation des documents d'information concernant le lieu d'enfouissement de Champlain;*
- 6. Date et lieu de la prochaine réunion;*
- 7. Levée de la réunion.*

3. VISITE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE CHAMPLAIN

Guidés par le représentant de l'exploitant du lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain, M. Jean Houde et par le chef d'équipe au site d'enfouissement, M. Gilbert Chartier, les membres du comité de vigilance visitent toutes les installations du site d'enfouissement sanitaire. Les membres reçoivent toutes les explications concernant l'opération de ce lieu et obtiennent les réponses à leurs questions.

4. DÉPÔT DU DOCUMENT INTITULÉ « STATUTS ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE DE CHAMPLAIN. »

M. Patrick Simard remet aux membres du comité une proposition de statuts et règles de fonctionnement pour le comité de vigilance. Il demande aux membres d'en prendre connaissance, car dans le but d'être adopté, ce document fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine rencontre du comité.

5. DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES DOCUMENTS D'INFORMATION CONCERNANT LE LIEU D'ENFOUISSEMENT DE CHAMPLAIN

Étant donné que les documents ne sont pas tout à fait prêts, ces documents seront déposés et présentés lors de la prochaine rencontre du comité.

6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité aura lieu le mardi 20 novembre ou le mardi 4 décembre 2007 à 20 h à l'hôtel de ville de Champlain, 819, Notre-Dame.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Patrick Simard, directeur
Conseil régional de l'environnement Mauricie
395, Barkoff
Trois-Rivières (Québec) G8T 2A5
Tél. : 819-371-2515